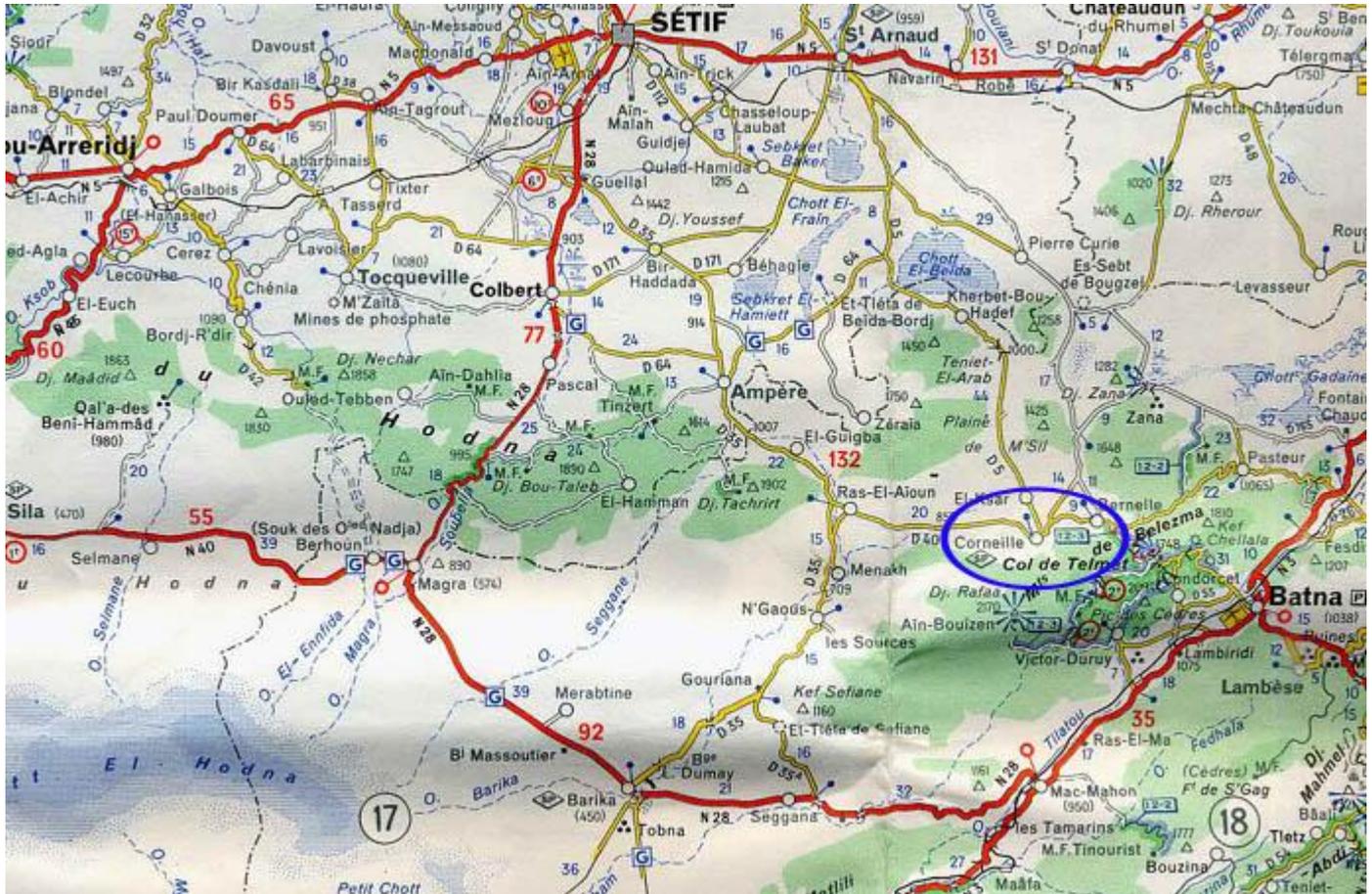


CORNEILLE

Culminant à 999 mètres d'altitude, le village de CORNEILLE est situé à 25 km au Nord-ouest de BATNA, à 100 km au Sud-est de SETIF et distant de CONSTANTINE de 155 km.



Climat semi-aride sec et froid.

Les montagnes entourant la ville sont CH'LALÂ (*pic des cèdres*), M'STAOUA et EREFAA, BOUGHUIL, FAKHRA, TIKELT, MOTHEN et TISRAS. Il y a aussi la forêt et la plaine de BELEZMA, qui est l'une des plus grandes forêts en Algérie.

La région de CORNEILLE est une zone sismique, d'où l'existence d'un centre pour prévenir les tremblements de terre. En hiver, la neige couvre les montagnes des alentours et parfois les routes sont fermées à la circulation.

HISTOIRE

Ksar BELEZMA : Vestiges d'un ancien fort byzantin. Il s'agit du poste d'observation des populations environnantes lors des dynasties musulmanes. La fondation de la ville remonte à l'époque romaine en 127. La ville avait le nom de (LAMASBA) et a été une forteresse militaire, mais a été saccagée par les vandales. Reconstituée par les Byzantins elle devient une zone militaire pour les retraités de l'armée byzantine.

Présence turque 🇹🇷 1515-1830

La reine Fatma TAZOUGHERT est née à MEROUANA en 1544.
Douars AÏDOUSSA et MEROUANA feront partis de la commune mixte.

Présence française 🇫🇷 1830 - 1962

En 1844, pendant l'expédition à destination de BISKRA, sous le commandement du Duc d'AUMAËLE, on établit au lieu-dit : RAS-EL-AÏOUN-BATNA, (*tête des sources de Batna*), un camp destiné à protéger la route du Tell au Sahara, et à dominer les montagnes de l'Aurès.

La situation était bien choisie, car BATNA est à 1 021 m au-dessus du niveau de la mer. Il se forma peu à peu, autour de ce camp, un centre de population qui prit d'abord le nom de BATNA, puis celui de *nouvelle Lambèse*, en 1848, et qui fut définitivement constitué, par décret du 20 juin 1849, sous son nom primitif de BATNA



Henri d'Orléans, duc d'Aumale (1822/1897)



NAPOLÉON III (1808/1873)

Les Hauts plateaux de cette province, resserrés par le rapprochement de l'Atlas tellien et de l'Atlas saharien sont morcelés par quelques petites arêtes montagneuses en une série de cuvettes juxtaposées. Les centres de colonisation jetés au milieu des steppes arides jalonnent comme des oasis les routes qui mènent à la zone bordière de l'Aurès, un peu plus humide, par suite un peu moins infertile.



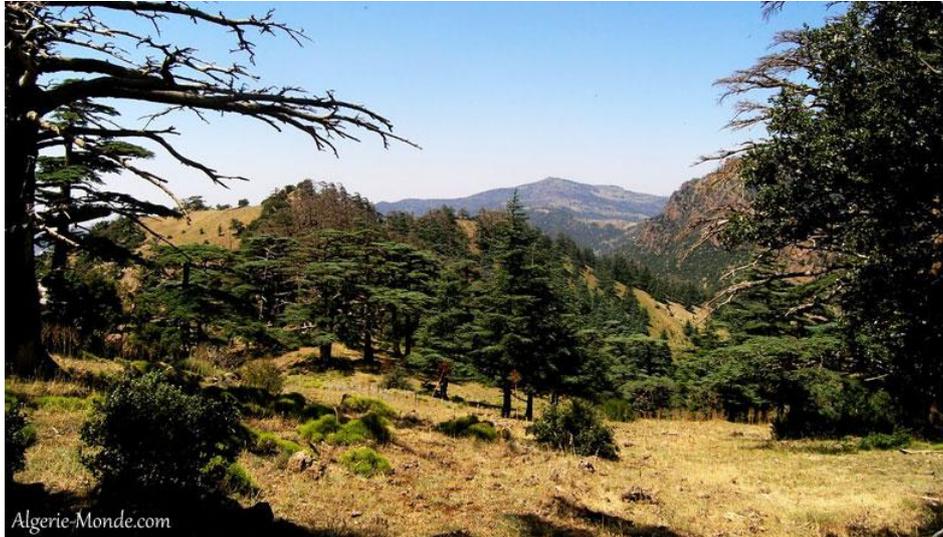
C'est cette zone bordière de l'Aurès que vit apparaître les premiers colons français :

-En 1848, ceux de BATNA (486 au recensement de 1851). La ville a vu le jour officiellement sur décret du 12 septembre signé par Napoléon III. De construction entièrement française ; comme dans tout le pays altéré, les Français vont chercher l'eau, la recueillir et la diriger.

-Le centre de population de MEROUANA est projeté en 1882 dans la Commune Mixte de BELEZMA, mais peuplé seulement en 1902-1905. Il prend le nom de CORNEILLE par décision du 21 juillet 1900, confirmée par décret du 28 décembre 1915.

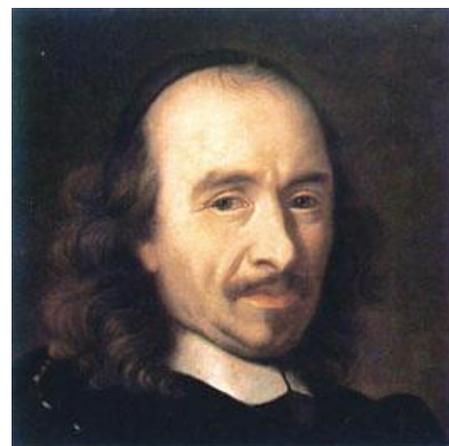
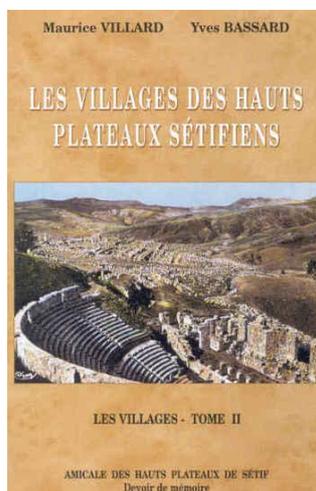
Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957 (avec la partie Nord-ouest du douar Oued MEROUANA). Une section administrative spécialisée porte le nom de CORNEILLE.

La plaine de BELEZMA, l'une des plus fertiles, enclavée entre le relief du parc national de BELEZMA au Sud et le mont MESTAOUA, « *forteresse naturelle oppidum de l'histoire* » au Nord, est un véritable grenier séculaire pour les populations locales, prolongement de BELEZMA à l'Ouest. Les plaines et montagnes sont peuplées de chaouis notamment de la tribu des Ouled Chelih.



TEXTE, ci-dessous, issu des auteurs **MM. VILLARD et BASSARD** que nous remercions vivement. Si vous souhaitez approfondir vos connaissances sur les Hauts Plateaux Sétifiens je vous invite à vous référer à l'ouvrage ci-après :

http://www.piednoir.net/bone/titre_rubrique/algeriethèque/resume_livre/resume_villard.html



Portrait anonyme de Pierre Corneille, 17^{ème} siècle

CORNEILLE : Ce nom est celui du poète dramatique, membre de l'Académie, Pierre CORNEILLE (Rouen 1606 – Paris 1684). Distingué, pensionné et protégé par RICHELIEU, c'est l'auteur, entre autres, du *CID*, *HORACE*, *CINNA*, *POLYEUCTE*.

Cette petite agglomération est habitée, dès l'origine, par les HAÏDOUSSA. Cette fraction appartient à la race berbère, parle le dialecte Chaouia, cependant la langue arabe y est répandue. Les HAÏDOUSSA ont toujours fait partie de la tribu des OULED BOU AOUN, et n'en ont été détachés qu'en 1881 pour être réunis à la Commune Mixte des OULED SOLTHAN.

Pendant l'insurrection de 1871, les HAÏDOUSSA ont été avec les OULED FATMA, les premiers qui se soient révoltés dans le cercle de BATNA. Ils ont razzé d'autres fractions des OULED BOU AOUN qui étaient restées fidèles, ont brûlé le bordj du Caïd, le moulin CHACOT a échappé à l'incendie, les habitants ont été sauvés par un Cheik.

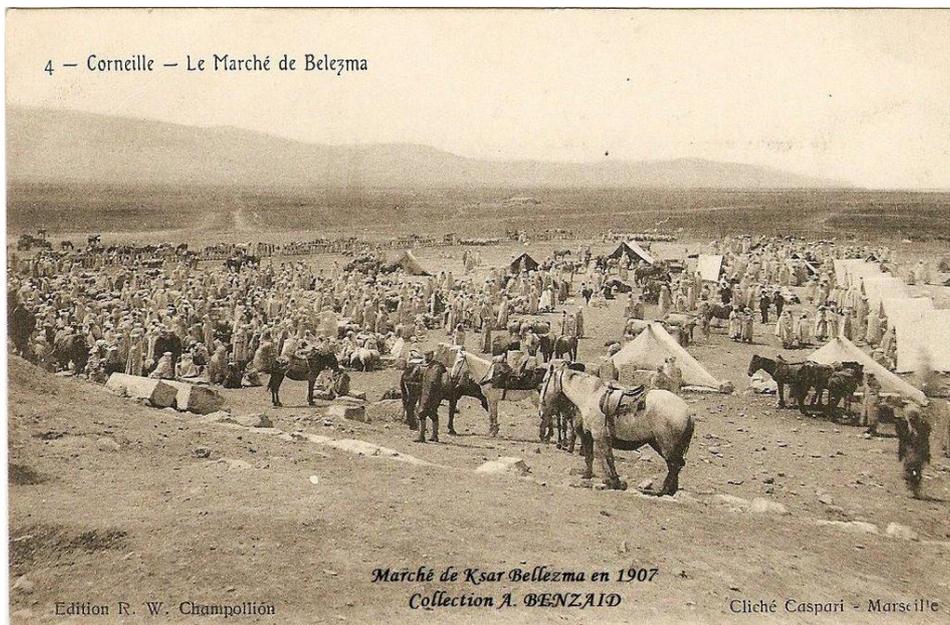


Depuis cette période, rien d'important ne s'est produit dans cette fraction. Les autres fractions établies sur le territoire, Ksar EL CHEDDI, ont été beaucoup moins compromises que les HAÏDOUSSA.

Sur le rapport de la sécurité le Centre de MEROUANA sera aussi exposé que ceux de l'Oued CHABA et de l'oued EL-MA. Les vols de bestiaux sont fréquents, le jardin attenant au moulin, que la Commission a visité à son passage, a souvent à souffrir de dévastations dues aux indigènes des tribus des environs.

Le manque de sécurité tient sans doute un peu à l'absence de voies de communications, à la proximité des forêts qui offrent aux malfaiteurs un refuge sûr, et surtout à l'éloignement de centres européens. Mais à ces différentes raisons, qui disparaîtront en partie au fur et à mesure du peuplement européen, il faut en joindre d'autres, qui résident dans le caractère et les habitudes des locaux, dans leur fanatisme religieux. De ce fait il est nécessaire de prendre toutes les précautions possibles pour garantir la sécurité du village à créer.

Ce village est appelé à avoir au point de vue politique la même influence que ceux des Oueds CHABA et EL-MA. Il facilitera les exploitations forestières, étendra nos idées, nos procédés de culture, et notre commerce, dans une région où ils sont inconnus et désagrègera un peu l'esprit de solidarité et de fanatisme qui existe chez les indigènes. En cas de troubles, il peut servir de refuge aux européens employés dans les forêts et établir dans la contrée des points isolés, tels que les gardes forestiers.



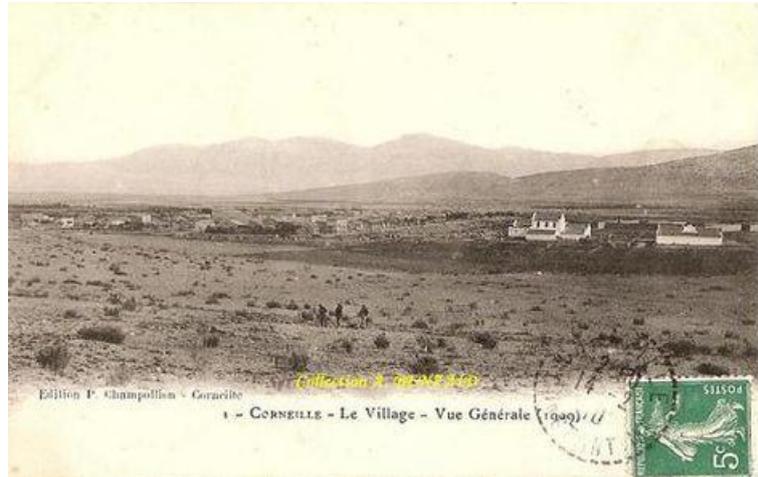
Le commerce du centre à créer sera forcément restreint ; vente de céréales, fruits, légumes qui ne seront pas consommés sur place. Le marché de BELEZMA, qui se trouve très proche, constitue un centre d'approvisionnement de quelque importance. Les colons pourront s'approvisionner et écouler leur production. L'industrie est nulle à part l'exploitation des bois dans les forêts.

Renseignements généraux et appréciation du Général Commandant la division, sur la création d'un Centre de peuplement Européen à MEROUANA :

1880 : Le territoire à coloniser de 2 492 hectares, arrosé par l'Oued MEROUANA, comprend deux régions bien distinctes :

- Le vallon montagneux où la rivière prend sa source, entourée de belles forêts de cèdres et chênes verts.
- La plaine qui fait partie du BELEZMA.

Le point qui paraît le mieux convenir à l'assiette du village est un plateau situé dans la gorge même et d'où la vue s'étend de tous côtés. Là se trouve les ruines d'un établissement romain, cette position offre les meilleures garanties de sécurité, elle domine les terrains de la plaine et de la montagne. On y aura accès par un chemin en côte, ce petit désavantage sera largement compensé par des conditions de sécurité et de salubrité.



1898 : Les 2 300 hectares domaniaux, jugés insuffisants pour constituer le périmètre du futur Centre de MEROUANA., un échange de 851 et 58 hectares est nécessaire pour son agrandissement.

Le 19 septembre, le Gouverneur Général autorise le Préfet de Constantine à l'acquisition par voie d'échange, des terrains en question, il demande d'activer les travaux envisagés.

1900 : Un projet d'installation du Centre de MEROUANA est présenté, il comprend :

La création de 61 lots urbains de 12 ares desservis par deux rues longitudinales, un boulevard extérieur et une rue transversale. La construction des rues et des places, d'une conduite et d'une citerne d'eau, d'une fontaine-abreuvoir, d'un lavoir, d'un réduit défensif avec une école, des canaux d'irrigation, le tout pour un montant estimatif de 147 000 francs.



1901 : Le Gouverneur Général donne son accord pour la création du centre de MEROUANA. Son peuplement ne débutera qu'en 1903.

Description de CORNEILLE : Territoire de 3 125 hectares sur un plateau peu incliné. Concessions de 60 hectares composées chacune de 40 ha concédés gratuitement et 20 ha vendus de gré à gré. Chaque concession est composée d'un lot urbain, d'un lot de jardin et d'un lot de culture.

1902 : Construction d'un four ; coût 3 000 francs et d'un lavoir.

1904 : La construction d'un bordj administratif est décidée.

24 octobre, signature d'un bail de location de l'immeuble SEYFREID dans le but d'y installer l'école du village comprenant une grande pièce pour la classe, de deux chambres et une cuisine pour le logement de l'institutrice, moyennant la somme de 1 000 francs pour une location d'une année.

Le 3 novembre, achat de matériel nécessaire à l'école et de mobilier pour le logement de l'institutrice.
Installation de réverbères dans la rue principale.

1905 : L'adjudication des travaux de la construction des bâtiments communaux est affichée pour un coût de 47 000 francs.

Septembre, l'école est terminée. Elle comprend deux salles de classes mixtes, pour 25 élèves.

1906 : Dans l'attente que la loi sur la séparation des églises et de l'état soit appliquée en Algérie, les lots réservés aux curés sont attribués aux gardes champêtres.

Création d'un bureau télégraphique.

1907 : Le 30 janvier, les travaux de parachèvement des bâtiments communaux, sont adjugés.

Des lots supplémentaires sont vendus aux colons à raison de 3 francs l'hectare sous certaines conditions contraignantes.

Le 28 juin, les travaux concernant le réseau d'irrigation étant terminés, ils sont remis au syndicat d'irrigation qui vient d'être constitué. MM. ROUX Louis et FABRY, Président et membre, les acceptent.



CORNEILLE : Epicerie - Maison LEVY - Hôtel RICCI (source site TENES)

1909 : Le bureau de Facteur-receveur auxiliaire est transformé en établissement de l'état.

Construction des bâtiments et bureaux de la Commune Mixte.

1910 : Le facteur de BERNELLE est chargé d'effectuer une distribution journalière à CORNEILLE.

1914: Construction et mise en service d'une infirmerie.

1915 : M. de MOUZON Adrien est nommé médecin de colonisation.

1916 : Révolte des Aurès (durant 5 mois) liée à la promulgation de la loi sur la conscription obligatoire.

Des familles indigènes s'opposèrent au recrutement de leurs enfants. Devant l'aggravation de la situation et l'extension de l'insurrection, l'administrateur et son adjoint furent tués le 11 novembre, le gouverneur général d'Algérie demanda des renforts militaires supplémentaires, notamment après que 10 soldats français furent tués lors des accrochages du 5 décembre 1916.

Un des paradoxes de cette révolte est surtout le constat du peu de colonisation dans la région.

Dans son enquête sur le bilan de la colonisation, Monsieur DE PEYERIMOFF, s'exprime ainsi : « ...Plus fâcheux encore (que pour le plateau de Constantine) apparaît à l'état de la colonisation dans la région de BATNA où l'on a hasardé une douzaine de périmètres. Terres souvent maigres, climat sec, emplacements parfois médiocrement sains, peuplement faible, et, pour les lots de ferme, vente sans obligation de résidence ni limitation de la faculté d'achat, bien des causes ont agi, on le voit, pour préparer un échec qui, dans l'ensemble, est visible ? Dans les groupes de fermes, la population française a pratiquement disparu. Au contact de cette population faible, les indigènes ne progressent pas non plus, et leur situation économique reste, elle aussi, médiocre... »



Les AURES :

Chaîne de montagnes qui sépare deux régions, l'une maritime (la côte est de l'actuelle Algérie) et l'autre intérieure (Tell). Les monts Aurès se terminent par le désert du Sahara.

1922 : Edification d'un Monument aux Morts.

1929 : La Commission municipale de CORNEILLE est composée de 4 membres.

1930 : L'infirmerie est transformée en hôpital auxiliaire.

La médaille d'argent des épidémies est décernée à M. CHETTAB Ali ben Mohamed, auxiliaire médical.

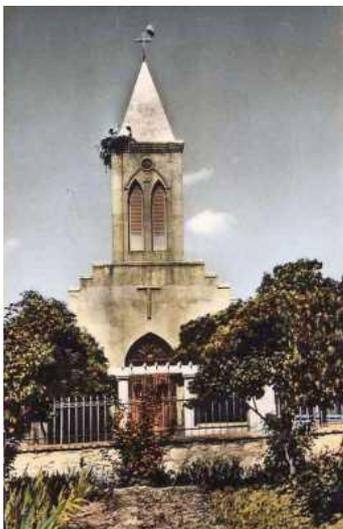
Une prime d'encouragement de 700 francs est décernée à la circonscription hippique de CORNEILLE.

1932 : Le 22 juin, construction d'un groupe scolaire destiné aux élèves indigènes.

1934 : Construction d'un Bureau de poste, d'une Mahakma (*justice indigène*) et d'une salle de fêtes.

1935: Une mosquée est édifiée.

1936: Une église est construite grâce à une souscription publique.



Une école de deux classes de garçons musulmans et d'une classe de filles fréquentées par 86 et 50 élèves est édifiée.

1939: Le 20 septembre, M. DAVID Paul est désigné comme responsable de la défense du Centre en temps de guerre avec comme adjoint M. AMIEUX Toussaint.

1940: M. DAVID Paul est Adjoint Spécial.

1941: Les locaux de la Commune Mixte sont rénovés et agrandis.

1942: M. VILLON Henri est médecin de colonisation.

1943: Le fort de CORNEILLE va servir de lieu d'incarcération à un nombre important d'internés politiques français de la région de SETIF-CONSTANTINE.



1946 à 1954 : PLAN D'ACTION COMMUNAL

Le Plan d'Action Communal est élaboré, il va permettre de construire successivement, un groupe scolaire de deux classes de garçons et d'une classe de filles.

Une nouvelle Mairie - un Centre professionnel rural - un immeuble de la S.I.P avec ses docks de céréales, son atelier de tissage de tapis - l'électrification du village - la construction d'un hôpital moderne doté d'une salle de chirurgie, d'appareils de radio et d'analyses bactériologiques.

Une caserne de gendarmerie avec les logements de fonction sera terminée en 1954.

Construction d'un Groupe scolaire de trois classes de garçons et de deux classes de filles avec logements et d'un second groupe scolaire de cinq classes et logements pour un montant de 3 500 000 francs.

Le Marché qui se tient le vendredi a pris une très grande importance, il rassemble toute la population des centres environnants qui viennent soit y faire leurs achats, soit y vendre leurs productions agricoles, leurs bestiaux.

Madame Sylviane GUIBERT-TRANCHANT, Constantinoise, nommée institutrice à CORNEILLE en octobre 1948, se rappelle avec beaucoup de nostalgie ses années heureuses dans ce village du Sud, si attachant, oasis de verdure et de fraîcheur au milieu des plaines arides environnantes. Les nuits d'été si chaudes où l'on vivait dehors sous le ciel d'une limpidité exceptionnelle.

Sa première classe « *des petits* », puis plus tard, le drame, Robert, son mari lâchement assassiné.

Elle a en mémoire ce village qui l'avait accueillie et a bien voulu, pour qu'elles restent pour l'histoire, nous citer les familles qu'elle a connues :

Familles : BEROUD - DAVID - TOMBINI - SIX -

STORA (Médecin) - DE MOUZON Jean (Pharmacien) - MARQUET Fernand et Millette (Hôtel, café-restaurant), MOIGNARD également - Madame THERNE tenait un café - GRIMAL Charles, M. et Mme DAVID (Quincailliers) - LEVY Fred (épicier) - GRECK (transports) - GRIMAL Charles (travaux publics) - BENCAZ (forgeron) - SAMARIA (maçon) - BAGUER-MONICO (moulin à mouture indigène) - M. De VIVIE de REGIE Franck (Administrateur puis sous-préfet) - AUGIER, AMIEUX Julien et Yvette (de la commune mixte) - GRIMAL Georges (de la SIP) - BANCAZ Antoinette (Postière) -

Les enseignants : GUIBERT Sylviane - GRIMAL Mireille - ATTALI Colette - ATTAL Arlette - REGAZACCI Constance - Milles PUGNET et MOIGNARD - REGOURD - CHAMPOLION - ZEMMOUR - ZARADEZ - DRAGACCI Polymen - CAMPO Sauveur - BAGUER Frédéric - SOLEMAN - Les couples : CACHAU et FARAULT, des métropolitains.

Les Agriculteurs : Mlle AUBERT - FABRY - GUIBERT Adrien - GUIBERT Gilbert - GUIBERT Julien - GUIBERT Robert - GUIBERT Rose - HARCHA Ayeche - LATRA - Madame MAZAUDIER - MAZAUDIER Aimé - Mlle PUGNET - ROUX André - ROUX Jean - ROUX Henri - ROUX Raymond et Jane - TAOUS Belkacemi - YAYAOUI Foudil -



NOMS des premiers concessionnaires de CORNEILLE – 1903 – de 8 à 70 hectares :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Provenance</u>
ALLAMEL	Marcelin	ROZIERES (Ardèche)
ARNAC		
BERNARD	Jean François	SABLIERES (Ardèche)
BOMAURE		
BOYER	Alexandre	LE NOYER (Hautes Alpes)
BOYER	Philippe	VILLARS-LOUBIERE (Hautes Alpes)
BELLOT	Claude	SAINT AVRIL (Puy de Dôme)
CHAMPOLEON	Claude	SAINT FIRMIN (Hautes Alpes)
CHERRI		
COUDERC	Joseph	SABLIERES (Ardèche)
CURTET		
DAURES	Jean Louis	DURENQUE (Aveyron)
EFOUX	Louis	PEYROUSE (Hautes Alpes)
ERBEAU	Charles	LE GLAIZIL (Hautes Alpes)
FABRY		
FARGIER	Louis	(Ardèche)
FAYOLLE	Patient	(Ardèche)
FERRAND (Veuve) née ROUX		CHABESTAN (Hautes Alpes)
FROMENT	Jean Henri	CASTELJAU (Ardèche)
GALLAN	Adrien	CLEMENCE D'AMBEL (Hautes Alpes)
GALLAND	Albin	CLEMENCE D'AMBEL (Hautes Alpes)
GALTIER	Justin	LA CANOURGUE (Lozère)
GERBE		
GEVAUDAN	Victor	SABLIERES (Ardèche)
GLIERE	Antoine	CLUSES (Haute Savoie)
GOUBERT	Jean	VALGORGE (Ardèche)
GUIBERT	Jean Baptiste	CLEMENCE D'AMBEL (Hautes Alpes)
GUIBERT	Joseph	GUILHAUME-PEYROUSE (Hautes Alpes)
JAUSSAUD	Marie Joseph	SAINT FIRMIN (Hautes Alpes)
JEAUSELME	Joseph	GAP (Hautes Alpes)
LONG	Auguste	TAULIGNAN (Drôme)
LOUBET	Jean Pierre	SAINT FIRMIN (Hautes Alpes)
MARSEILLE	Thomas	AVIGNON (Vaucluse)
MOUZIOLS	Jean Pierre	LA CAPELLE (Lozère)
PAPINOT	Louis	DOEUIL (Charente)
PELLEY	Charles	GAILLARD (Haute Savoie)
PETIT	Jean	MERSUEY (Saône et Loire)
REYNIER	Florimot	POLIGNAC (Haute Loire)
ROUSSEL	Joseph	CASTELJAU (Ardèche)
ROUVERIROL	Joseph	PREVENCHERE (Lozère)
ROUX	Marius	CADENET (Vaucluse)
SERVEL	Pierre-André	SAINT FIRMIN (Hautes Alpes)
VALLON	Léon	CHAUFFAYER (Hautes Alpes)



CORNEILLE (Algérie) - Le Bordj de la commune mixte

COMMUNE MIXTE DE BELEZMA

Elle est créée par arrêté du 27 septembre 1904 à l'aide de territoires distraits des communes mixtes d'AÏN-EL-KSAR, d'AÏN-TOUTA et des OULED-SOLTAN. Son chef-lieu est fixé à CORNEILLE et elle comprend également le centre de population de BERNELLE.

Elle est supprimée par arrêté du 15 janvier 1957.

Composition : 51 861 habitants dont 451 Européens ;

-BERNELLE : Le centre de population de BELEZMA est nommé BERNELLE par décision du gouverneur général du 3 juillet 1896. Il est effectivement créé et peuplé en 1902. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957. Nom actuel : OUED EL-MA.

-CORNEILLE : Le centre de population de MEROUANA est projeté en 1882 dans la commune mixte de BELEZMA, mais peuplé seulement en 1902-1905. Il prend le nom de CORNEILLE par décision du 21 juillet 1900, confirmée par décret du 28 décembre 1915.

Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957 (avec la partie Nord-ouest du douar Oued Merouana). Nom actuel : MEROUANA.

-OUED EL-MA : Douar issu du territoire de la tribu des Ouled BOU-AOUN délimité par décret du 14 décembre 1867 et constitué en neuf douars. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957.

-OULED MOHAMED BEN FERROUDJ : Douar issu du territoire de la tribu des Ouled BOU-AOUN délimité par décret du 14 décembre 1867 et constitué en neuf douars. Il est intégré à la commune de FELTEN créée par arrêté du 15 janvier 1957 (avec une partie du centre de ZANA).

-RAS-EL-AÏOUN : Douar issu du territoire de la tribu d'Ouled ALI BEN SABOR délimité par arrêté du 8 mai 1894 et constitué en deux douars : GOSBATE et RAS EL AÏOUN. Centre de population installé à partir de 1911, érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957, avec une partie du douar éponyme. La partie Nord du douar constitue la commune de GUIGBA créée à la même date. Une section administrative spécialisée porte le nom de RAS EL AÏOUN.

-ZANA : Le douar ZANA est issu du territoire de la tribu des Ouled BOU AOUN délimité par décret du 14 décembre 1867 et constitué en neuf douars. Le territoire du douar est amputé par la création des centres de CORNEILLE, BERNELLE et PASTEUR, au début du 20e siècle. Le centre de population de ZANA, créé officiellement par décret du 14 juin 1911, est encore en projet en 1919. Il est érigé en commune par arrêté du 15 janvier 1957, avec une partie du douar ZANA.



CORNEILLE (Algérie) - Le Bordj - Bureaux

ETAT CIVIL

- Source ANOM -

Quelques naissances relevées :

(1905) MAURIN Armand - (1905) REGOURG René -

NDLR : Il existe un seul registre des naissances, celui de l'année 1905, sur le site ANOM.



(Source site TENES)

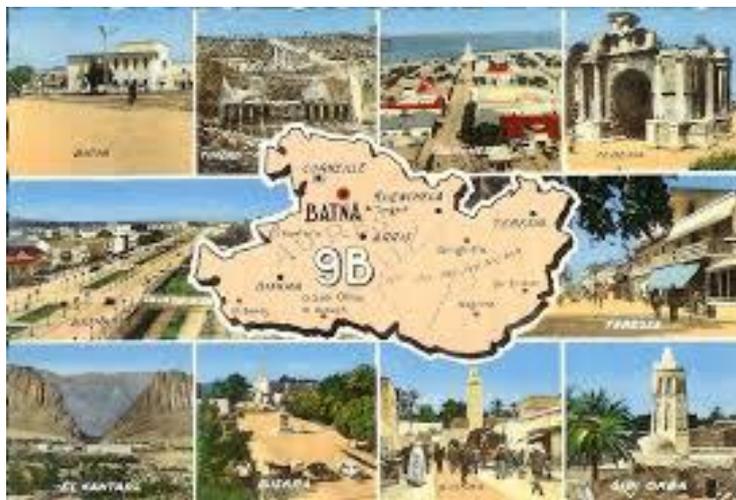
DEMOGRAPHIE

Année 1954 = 3 385 habitants dont 120 européens ;

Année 1960 = 3 919 habitants dont 151 européens.

DEPARTEMENT

Le département de **BATNA** était un département français d'Algérie entre 1957 et 1962. Il avait l'index **9 B**.



Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie est organisée administrativement de la même manière que la France métropolitaine. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de **BATNA**, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 20 mai 1957. A cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de **BATNA** fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 38 494 km² sur laquelle résidaient 529 532 habitants et possédait cinq sous-préfectures : **ARRIS**, **BARIKA**, **BISKRA**, **CORNEILLE** et **KHENCHELA**.

L'Arrondissement de **CORNEILLE** comprenait quatre centres : **BERNELLE** - **CORNEILLE** - **PASTEUR** - **RAS-EL-AÏOUN** -



(Source site TENES)

MONUMENT AUX MORTS

Source : *Mémorial GEN WEB*



CORNEILLE (Algérie) - Le Monument aux Morts - Biguet, statuaire, Alger

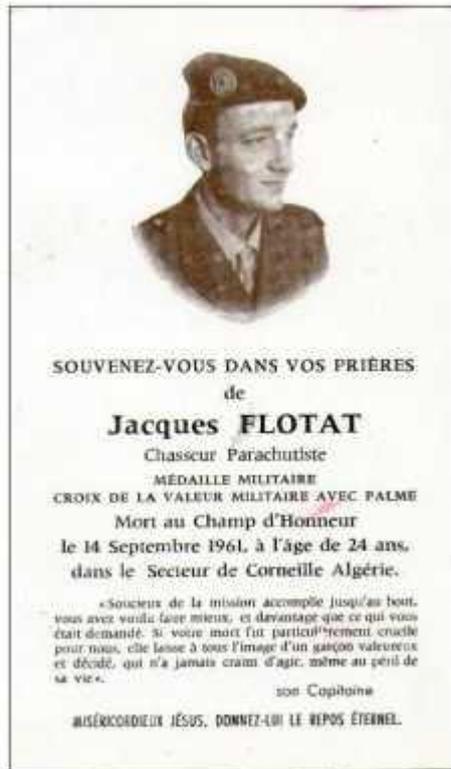
Le relevé n°57313 de la Commune Mixte de BELEZMA mentionne **152 noms de Soldats « Morts pour la France »** au titre de la Guerre 1914/1918.

Nous avons mentionné les noms des natifs ou domiciliés à MEROUANA/CORNEILLE :

■ ■ ALLOUACHE Mohamed (1918) -BELAREF Mohamed (1918) -BOUAFIA Messaoud (1918) -BOUAOUN Ammar (1917) -BOUHALA Messaoud (1918) -BOULARIF Mohamed (1918) -BOUZID Mahmoud (1918) -BOUZIDI Messaoud (1919) -CHABANE Smail (1919) -HAMON Ben Salah (1917) -IBRIR Ikhlef Dit Brahim (1918) -LHADJ Messaoud (1915) -MOULIN Maurice (1918) -NASRI Seghir (1915) -SULTANI Saïd (1917) -■ ■

Nous n'oublions pas aussi :

-M. GUILBERT Robert, tué dans sa ferme, le 29 novembre 1957 ;



je Ala x200 www.delcampe.net

-Et Jacques FLOTAT, chasseur parachutiste, ci-dessus 

EPILOGUE MEROUANA

Au recensement de 2008 = 38 656 habitants.



SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux sites ci-dessous :

<http://encyclopédie-afn.org/Corneille>

https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Corneille

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html

<https://fr.scribd.com/doc/131468163/Aures-Insurrection-1916>

https://www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_1980_hos_4_1_1533

<http://www.wilaya-batna.gov.dz/fr/content/merouana>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO